

1492 / 1694
DEUX SIÈCLES
D'HISTOIRE ET D'ARGENT

Avec la construction européenne, l'avenir de notre monnaie nationale fait la une de l'actualité. A Dole comme dans d'autres villes, les opérations commerciales autour de la monnaie unique se multiplient.

Capitale de l'ancienne Comté, l'histoire "monétaire" de Dole n'a pas attendu le traité de Maastricht. Celle-ci a en effet commencé dès le XV^{ème} siècle lorsque la Franche-Comté fut rattachée, par le traité de Senlis, à la maison de Habsbourg. Le point sur deux siècles d'histoire et d'argent.



GRANDEUR ET DÉCADENCE

de l'atelier monétaire de Dole

■ **1494 : par lettre patente du 16 septembre, la ville de Dole est habilitée à "battre" monnaie**

Depuis le traité de Verdun de 843, la Bourgogne est partagée en deux territoires : le Duché de Bourgogne (à l'ouest de la Saône) et à l'est le Comté de Bourgogne (où se trouvent Dole et Besançon) rattaché par héritage à la Germanie. A sa mort, l'empereur d'Allemagne Frédéric Barberousse laisse le Comté de Bourgogne à la Comtesse Alix de Méranie. Le fils d'Alix de Méranie, Othon IV vendra le Comté de Bourgogne au Roi de France Philippe le

Bel en 1294. Au début du XIV^{ème} siècle, Philippe le Bel décide de créer un atelier monétaire en Bourgogne. La ville de Dole semble être toute désignée, mais c'est finalement à Auxonne que reviendra l'honneur de "battre" monnaie. Plus qu'une simple fabrique de monnaie, l'atelier d'Auxonne s'avère en effet être aussi le symbole de la résistance des Ducs de Bourgogne à l'autorité de l'Archevêque de Besançon. Mais en 1493, Charles VIII, Roi